

le désirent de devenir bilingues. Le gouvernement fédéral devrait sommer les provinces à se prononcer d'ici un an sur leurs intentions vis-à-vis de leurs minorités francophones et ce, en ce qui a trait à l'éducation, aux droits et aux communications publiques. Le minimum à atteindre dans toutes les provinces serait le droit de vivre dans sa langue maternelle, le droit des parents de faire instruire leurs enfants dans la langue maternelle de leur choix quand le nombre le justifie, le droit de communiquer avec le gouvernement et les agences publiques dans la langue officielle de son choix et le droit de se défendre en justice dans l'une ou l'autre des langues officielles.

Afin d'aider les provinces dans ce grand travail, le gouvernement fédéral se devra d'offrir toute son aide juridique et financière. Personnellement, je considère la situation comme étant tellement critique que je n'hésiterais pas devant un refus catégorique des provinces à songer sérieusement à utiliser les pouvoirs fédéraux, conférés par l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et de placer sous tutelle, en invoquant la paix, le bon ordre et la sécurité, ces minorités qui sont tellement essentielles à mon pays.

Deuxièmement, il est essentiel qu'un organisme à caractère public, constitué d'une tranche représentative de la société, soit mis sur pied afin de consulter les citoyens sur l'avenir du pays. Le premier ministre a annoncé une formule, je l'accepte.

Troisièmement, vu l'importance du groupe et la nécessité pour lui d'exister dans un Canada uni, je crois qu'il serait nécessaire d'établir un bureau national pour la promotion, la survie et l'épanouissement des groupes francophones hors Québec. Je suis convaincu et je suis d'avis, monsieur le président, que ce bureau doit répondre au premier ministre et, par lui, à la Chambre des communes. Le bureau aurait la charge de consulter afin d'élaborer des concepts, planifier et faire accepter les programmes nécessaires à la survie et à l'épanouissement des groupes minoritaires.

Quatrièmement, il faudra immédiatement réorganiser le Secrétariat d'État de façon à favoriser la mise en œuvre des programmes. Il faudra revoir les mécanismes en place qui ont suivi la décentralisation et la régionalisation administrative de ce ministère. Monsieur le président, les minorités n'y étaient pas préparées. Elles ont été mal servies depuis deux ou trois ans. La maturité des groupes minoritaires et leurs besoins réciproques diffèrent tellement que c'était leur rendre un mauvais service que de s'attendre qu'elles puissent profiter d'une régionalisation ou d'une décentralisation organisée pour satisfaire aux normes gouvernementales et qui n'ont pas su répondre aux besoins des collectivités en perte de vitesse.

Cinquièmement, il faut absolument que le gouvernement fédéral et les provinces réorientent leur budget afin d'équilibrer les chances de survie des minorités linguistiques et plus particulièrement les minorités francophones hors Québec. Que penser d'une politique linguistique qui a l'apparence de favoriser la majorité anglophone unilingue par le truchement d'un programme qui s'appelle le bilinguisme institutionnel, et qui a coûté 300 millions de dollars, quand ce même groupe minoritaire n'a reçu que 1 p. 100, 3 millions de dollars, jusqu'à cette année. Au gouvernement, on a augmenté les crédits jusqu'à 6 millions cette année, et je pense qu'il était temps qu'on le fasse.

Sixièmement, il nous faudra rapatrier la constitution canadienne, mais en attendant il nous faut rapatrier le cœur et l'esprit des Canadiens afin que désormais nous puissions écrire

un contrat social qui s'inspire et qui reflète nos aspirations et nos désirs collectifs, libre de toute illusion et basé sur le respect, l'équité et l'égalité, et surtout sur la fraternité entre les groupes.

Septièmement, il nous faut revoir toutes nos lois, tant du niveau municipal, régional, provincial et fédéral, afin d'éliminer ces vexations tellement nombreuses, monsieur le président, qui offensent et nous agacent continuellement. Je pense, par exemple, au simple fait qu'un francophone comme moi, en Ontario, ne peux pas rédiger son testament dans sa langue maternelle et l'enregistrer. Ce n'est pas légal! Je pense au cas d'Air Canada. Je pense au cas Forest de Manitoba. Je pense au cas Filion de Toronto, et à une foule d'autres, monsieur le président. Il faudra nécessairement revoir nos lois afin d'éliminer les injustices, les vexations.

En terminant, monsieur le président, j'aimerais lire quelque chose qui dans ma circonscription est assez important. Il s'agit d'un texte écrit par une personne qui travaille dans un milieu que je considère très important, soit le domaine des enfants. Elle a écrit un *credo* pour les enfants. C'est M^{me} Betty Nickerson, coordonnatrice nationale du mouvement *All About Us/Nous* autres. Et je lis ce *credo*: Nous venons tous de quelque part, nous avons choisi le Canada comme foyer d'adoption. Dans notre bagage culturel, nous possédons l'expérience et la sagesse du monde.

Ces morceaux de choix parmi les valeurs les plus sûres et les traditions de nos divers peuples, nous les offrons en hommage à cette nouvelle patrie. Derrière nous, les blessures, les guerres, les famines! Nous vivons ici dans un vaste et généreux pays plein de défis à relever. Cette ingéniosité, que nous déployons à conjuguer nos divers éléments culturels, nous aidera à développer une identité dans cette phase de notre croissance et au cours de notre vie. Chacun d'entre nous, à l'intérieur de ses propres limites, ajoute un éclat de couleur à la mosaïque canadienne. Comment allons-nous agencer toutes ces pièces? Voilà notre défi! Et cela, monsieur le président, a été écrit pour des enfants, et je voudrais rendre hommage à M^{me} Betty Nickerson.

• (2120)

[Traduction]

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, le député qui m'a précédé a parlé d'amour, et je suppose qu'il en faudra beaucoup au pays si nous voulons qu'il survive jusqu'au XXI^e siècle. J'aimerais parler ce soir de la situation telle que je la vois. Il arrive à l'occasion, et à l'occasion seulement, qu'un député ait la possibilité de parler des objectifs et des buts de son propre coin de pays. Pas nécessairement de sa circonscription, mais de la région d'où il vient.

Je n'ai pas de mal à comprendre certains des propos tenus par l'avant-dernier orateur qui représente une circonscription du Québec. Je viens moi-même d'une région du pays qui s'estime actuellement incomprise et qui en a assez de ce qui semble être un défaut permanent de la confédération. Dans l'Ouest, nous estimons que le Québec a son rôle à jouer au Canada, mais que ce n'est pas une raison pour en oublier tout le reste.

Le Canada n'est pas tant un pays bilingue peuplé de Canadiens-anglais et de Canadiens-français, à traits d'union, qu'un pays multiculturel comptant des gens de toutes origines raciales qui ne tiennent qu'à la seule étiquette de Canadiens. Les